



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Extension de l'Hôtel du Département à STRASBOURG - Mission de maîtrise d'oeuvre

Rapport n° CP/2011/440

Service gestionnaire :

Direction de l'immobilier - Unité administrative

Résumé :

Le Conseil Général a retenu le principe de l'extension de l'Hôtel du Département dans le cadre de la stratégie d'optimisation immobilière.

Le présent rapport vise à attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre.

Un concours restreint de maîtrise d'œuvre européen sur esquisse a été lancé en vue de sélectionner le maître d'œuvre de l'opération.

A l'issue de la première réunion du jury du 2 décembre 2010, le pouvoir adjudicateur avait admis quatre équipes d'architectes à concourir, à savoir :

SPITZ MICHEL MONGIELLO & PLISSON

Economie 2 – HAGENMULLER – CEREC – CEDRE – INGEMANSSON – MD RESTHO-Consultants – Marion SOLVIT

THIENOT BALLAN ZULAICA / Lina ZASORO RODRIGUEZ

TECS – IN.GE.BA – ALTO Ing. – ECOLOGOS – ARWYTEC

VASCONI Associés / GK G

Mazet – OTE – OTELIO – ECOTRAL

WEBER & KEILING

E3 Economie – INGEROP – IG Consultant – A. RODEGHEIRO

Lors de la seconde réunion du 5 mai 2011, le jury a proposé, dans son avis motivé, le classement suivant :

1. THIENOT BALLAN ZULAICA / Lina ZASORO RODRIGUEZ

TECS – IN.GE.BA – ALTO Ing. – ECOLOGOS – ARWYTEC

2. VASCONI Associés / GK G

Mazet – OTE – OTELIO – ECOTRAL

3. SPITZ MICHEL MONGIELLO & PLISSON

Economie 2 – HAGENMULLER – CEREC – CEDRE – INGEMANSSON – MD RESTHO-Consultants – Marion SOLVIT

4. WEBER & KEILING

E3 Economie – INGEROP – IG Consultant – A. RODEGHEIRO

Je vous propose d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe d'architectes **THIENOT BALLAN ZULAICA / Lina ZASORO RODRIGUEZ** associée aux bureaux d'études TECS – IN.GE.BA – ALTO Ing. – ECOLOGOS – ARWYTEC

En effet, le projet présenté par cette équipe est très fonctionnel et respecte scrupuleusement le programme ainsi que l'enveloppe financière affectée à cette opération.

En conséquence de quoi, je vous propose de bien vouloir m'autoriser :

- à négocier et signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant ainsi que certains actes modificatifs,
- à signer les actes d'application du droit des sols nécessaires à cette opération, dont le permis de construire.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

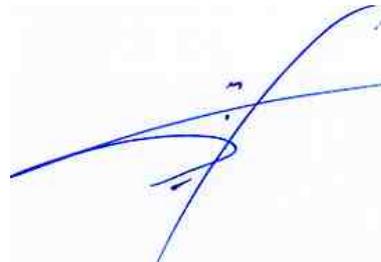
La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre pour l'extension de l'Hôtel du Département à l'équipe d'architectes THIENOT BALLAN ZULAICA / Lina ZASORO RODRIGUEZ associée aux bureaux d'études TECS - IN.-GE.-BA. - ALTO Ing. - ECOLOGOS - ARWYTEC, pour un montant de 2 330 020 HT.

Elle autorise par ailleurs le Président du Conseil Général :

- à signer le marché de maîtrise d'oeuvre pour l'extension de l'Hôtel du Département avec l'équipe THIENOT BALLAN ZULAICA, ainsi que les actes modificatifs n'ayant aucune incidence financière sur le montant du marché en question (notamment les actes spéciaux de sous-traitance et les avenants de transfert en cas de changement de dénomination sociale)*
- à signer les actes d'application du droit des sols nécessaires à cette opération, dont le permis de construire.*

Strasbourg, le 24/05/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL